

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 24 FEVRIER 2014
(2ème séance sans quorum)

DLB 1022/2014

L'an deux mille quatorze et le Lundi 24 Février 2014 à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : MM. Robert BAISSÉ, Jean-Yves LE BOZEC, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Christian JANTEL, Alain SENEGAS, Alain GUIRAUD
Mme Géraldine KERVELLA

Absents excusés : MM. Bruno JULIEN, Pierre MARHUENDA

Objet : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ACQUISITION DE
MATERIELS DIVERS

Monsieur le Président sollicite de l'assemblée l'autorisation d'engager une consultation, sous la forme d'un appel d'offre ouvert pour l'acquisition des matériels suivants sous forme de 3 lots :

- Lot n° 1 : une chargeuse sur pneus pour l'équipe de broyage afin de charger les déchets verts des déchèteries pour un montant estimatif de 170 000 euros HT en remplacement,
- Lot n° 2 : un chariot de manutention pour le quai de transfert d'Agde en remplacement de celui en place en fin de vie pour un montant estimatif de 80 000 euros HT,
- Lot n° 3 : un compacteur mobile afin de remplacer un compacteur existant en fin de vie pour les déchèteries pour un montant estimatif de 100 000 euros HT.

Monsieur le Président sollicite donc l'autorisation afin d'engager cette consultation et de signer, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, tout document permettant de conclure ce marché.

Il invite les membres présents à se prononcer.

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
- 7 MARS 2014
SERVICE COURRIER

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le dossier de consultation pour les acquisitions précitées,


AUTORISE Monsieur le Président à engager la consultation susmentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, à l'issue de l'analyse des offres et pour faire suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les documents afférents à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,



Alain VOGEL-SINGER



**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
- 7 MARS 2014
SERVICE COURRIER**